

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT : SORKIL® BLOC

RISQUES SPECIFIQUES : NOCIF EN CAS D'INGESTIONS REPETEES

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Sorkil® Bloc

Fabricant :



EDIALUX-FORMULEX S.A.
Rijksweg 28
B-2880 BORNEM
BELGIQUE

Tel. : 0032 (0)3 886 22 11

Fax : 0032 (0)3 886 24 60

Utilisation : Appâts paraffinés pour la lutte contre les rats autour le long des cours d'eau et aux endroits humides.

Dose d'emploi : Suspendre les appâts aux endroits régulièrement fréquentés par les rats.

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation contenant :

- **DIFENACUM : 0,005 %**

- nom chimique: 3-(3-diphényl-4-yl-1,2,3,4-tetrahydro-1 naphthyl)-4-hydroxy-coumarin

- no. CAS: 56073-07-5

- formule : C₃₁H₂₄O₃

- classement: très toxique

- phrases de risques : R 27/28 : très toxique par contact avec la peau et par ingestion

- utilisation: rodenticide

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestions répétées.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux: Rincer à l'eau.

En cas d'ingestion : Faire boire de l'eau et provoquer des vomissements (doigt dans la gorge). Administrer le sulfate de sodium comme purgatif (pas de purgatif huileux).

Conseils pour le médecin : Par son antagonisme avec la vitamine K, le difénacum freine la formation d'un certain nombre de facteurs de la coagulation. Absorbé à doses massives ou à petites doses répétées plusieurs jours de suite, il peut provoquer l'apparition d'hémorragies sous-cutanées. Les symptômes d'intoxication sont : temps de prothrombine et temps de coagulation prolongés, hémorragies urinaires et digestives, contusions et hématomes des articulations.

Thérapeutique : La vitamine K₁ "Phytoménadione BP", en suspension aqueuse, peut être administrée par voie intraveineuse lente (maximum 1 mg/minute, pas plus de 10 mg au total) dans les cas de saignements patents.

Les administrations subséquentes et l'opportunité de ce traitement dans les cas moins graves, seront basées sur les résultats de détermination de prothrombine. La vitamine K₃ est contre-indiquée.

- Premier traitement TPT 24 heures après ingestion, deuxième après 48 h, en cas de baisse ensuite tous les 6 à 12 heures (ritme idéal).

- Durée de baisse TPT : avec le difénacum 45 jours jusqu'à quelques mois.

- Chez le patient qui prend des anti-coagulants de façon thérapeutique : pas de vitamine K₁ : d'abord déterminer le TPT.

Consulter éventuellement le Centre-antipoison : 070/245.245.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : De l'eau.

Produits de combustion nocifs : Formation de CO possible.

Protection des intervenants : Pas de nécessité d'une protection spécifique.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

- éviter le contact avec les yeux et la peau

Précautions pour la protection de l'environnement :

- pas de nécessité d'une protection spécifique; éviter une distribution non contrôlée dans le milieu

Méthodes de nettoyage :

- balayer le produit et le remettre au service des immondices

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- consulter l'étiquette avant utilisation
- éviter de manger, boire ou fumer pendant la manipulation

Stockage :

- à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux
- hors de portée des enfants
- à l'écart des produits parfumés
- dans un local sec

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION

Protection respiratoire : - pas de nécessité d'une protection spécifique

Protection des yeux : - pas de nécessité d'une protection spécifique

Protection des mains : - pas de nécessité d'une protection spécifique

Protection du corps : - pas de nécessité d'une protection spécifique

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect (20°C; 1030 hPa): solid

Couleur : rouge

Odeur : comme paraffine

Solubilité dans l'eau : insoluble

Solubilité dans les graisses : insoluble

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans des conditions de stockage normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë :

- DL50 orale rat : \pm 20.000 mg/kg
- DL50 cutanée rat : > 50.000 mg/kg

Toxicité sub-aiguë :

- DL50 orale rat (5j) : 3.200 mg/kg/j

Effets : hémorragies urinaires et digestives; contusions et hématomes des articulations; temps de prothrombine et temps de coagulation prolongés

Antidote : Vitamine K1 (cfr. Conseils pour le médecin)

Autres données : contient une substance à action anticoagulante prolongée



12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aiguë abeilles : non toxique
Autres données : CL50 truite (96h) : 2 g/l

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Destruction du produit : les restes peuvent être mis à la poubelle
Destruction d'emballage : l'emballage peut être mis à la poubelle

Enterrer les rats (souris) morts à 30 cm de profondeur environ et à 50 m au moins de tous points d'eau (sources, puits, cours d'eau, etc.)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : /

Transport routier -RTMD-R
 Classe : non classé

Transport aérien -IATA
 Classe : non classé

Transport maritime - IMDG
 Classe : non classé

Emballage : emballage originel

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Cette substance est étiquetée en tenant compte de la directive 78 / 631 / CEE

Classification CEE : non classé

Symbole de danger: néant

Phrases de risques: néant

Conseils de prudence:

- S2 : conserver hors de la portée des enfants
- S13 : conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
- S20/21 : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

Autres données :

- C98 : le produit doit rester identifiable
- C99 : contient une substance à action anticoagulante prolongée

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de sécurité a été réalisée conformément à la directive 91 / 155 / CEE (JOCE n° L 76 du 22. 3. 1991),
 modifiée par la directive 93 / 112 / CEE (JOCE n° L 314 du 16. 12. 1993).
 Agréation par le Ministère Belge d'Agriculture n° 7249/B

Centre Antipoison (Bruxelles) : 070/245.245

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation et l'étiquette mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du **22.07.1996**.
 L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

